

# SALON VIRTUEL

## AUTORISATION DE FILMER ET PHOTOGRAPHER ET D'EXPLOITER ET DE DIFFUSER L'IMAGE

Je soussigné ..... Domicilié au .....

.....autorise la mairie de de Massy :

- à me photographier et/ou me filmer, à photographier et filmer mes œuvres et sans contrepartie de quelque nature que ce soit à l'espace liberté au cours de l'organisation du salon des artistes massicois 2022
- à utiliser sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les captations de mon image et de mes œuvres aux fins de mise en ligne du salon des artistes 2022 sur le site de la ville de Massy
- à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les captations de mon image et de mes oeuvres sur le site internet de la ville jusqu' à la fin de l'année 2022

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de mon image, notamment dans un but commercial ou publicitaire,

Fait à MASSY, le .....

Signature précédé de la mention « Lu et Approuvé – Bon pour Accord »



[www.ville-massy.fr](http://www.ville-massy.fr)



Mairie de Massy - 1 avenue du Général de Gaulle - BP20101 - 91305 Massy CEDEX

Tel : 01 60 13 3000 - Fax : 01 69 30 88 22